

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD**

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministreen date du
tel que modifié par l'arrêté en date du
(Jort n°.....du.....)

Organisme : Ministère du Commerce et de l'Artisanat

Domaine de la prestation : Commerce intérieur

Objet de la prestation : Mutation de fonds de Commerce appartenant à des personnes physiques ou morales n'ayant pas la nationalité tunisienne.

Conditions d'obtention

Activité soumise au régime du cahier des charges

Pièces à fournir

| Etapas de la prestation | Intervenants | Délais |
|---|--|--------|
| -Retrait de deux copies du cahier des charges et de la déclaration - Signature du cahier des charges et remplissage du formulaire de la déclaration -Délivrance d'une copie signée du cahier des charges et de la déclaration | -Direction du commerce intérieur -Le concerné -Direction du commerce intérieur | |

| Lieu de dépôt du dossier |
|---|
| Service : Direction du commerce intérieur |
| Adresse : 1-rue de l'Iraq tunis |
| |

| Lieu d'obtention de la prestation |
|---|
| Service : Direction du commerce intérieur |
| Adresse : 1-rue de l'Iraq tunis |
| |

| Délai d'obtention de la prestation |
|------------------------------------|
| |

| Références législatives et/ou réglementaires |
|---|
| -Loi 2001-66 du 10 juillet 2001 relative à la suppression des autorisations administratives rendues par le ministère du commerce. |
| -Arrêté du ministre du commerce du 26 juillet 2001 portant approbation du cahier des charges relatif à la mutation de fonds de Commerce appartenant à des personnes physiques ou morales n'ayant pas la nationalité tunisienne. |
| |